

Le site de Cery repensé

Vaste projet architectural et structurel annoncé

Le centre hospitalier de Cery fait l'objet du plus ambitieux projet de rénovation et d'extension depuis sa création en 1873. Il s'agit de se donner les moyens d'accueillir notamment des personnes sous le coup de mesures légales, de coordonner la psychiatrie adulte et de l'âge avancé, de créer un campus universitaire. Introduction.

EN AVRIL 2007, le Grand Conseil vaudois a accordé un crédit de 6,4 millions de francs pour conduire une étude architecturale. L'ensemble des travaux est estimé à 90 millions de francs. Pour un investissement de cette ampleur, la loi exige un concours d'architecture international. Le règlement du concours sera finalisé fin septembre 2008. D'ici juillet 2010, le projet définitif sera ratifié; il devrait déboucher, après l'adoption du budget par le Grand Conseil, sur l'ouverture du chantier en 2012.

Les cliniques et les unités

L'objectif de cette réorganisation est l'amélioration globale et notable de la qualité de l'accueil, des soins et des conditions de travail. Cela implique d'entreprendre six aménagements principaux. Un exemple: la rénovation – ou la reconstruction – des divisions hospitalières des cliniques de psychiatrie pour adultes et de l'âge avancé, aujourd'hui séparées, qui devrait permettre d'assurer une cohérence fonctionnelle et de renforcer la complémentarité des professionnels et des patients.

Il est prévu de construire une

Unité psychiatrique de crise pour des patients atteints d'un handicap mental (UP-CHM). Cette structure sera intégrée dans le périmètre de la clinique adulte.

Un niveau de sécurité intermédiaire (entre le milieu carcéral et un EMS) se concrétiserait avec la construction d'un Etablissement de réinsertion sécurisé (ERS). Il aura pour vocation d'accueillir des personnes sous le coup d'une mesure légale de traitement institutionnel pour des séjours moyens (de six à douze mois). S'inscrivant dans une chaîne de soins, il sera un lieu de transition entre la prison et le «milieu ouvert». L'aspect thérapeutique est central. Il doit allier à la fois des perspectives de réhabilitation, l'organisation d'un lieu de vie et une réflexion autour de la réinsertion sociale. Un périmètre interne ouvert sera sous la responsabilité des soignants. Un périmètre externe, placé sous la responsabilité de surveillants, sera sécurisé. La sécurité sera assurée par une architecture qui ne renvoie pas à une structure pénitentiaire.

Un élément totalement nouveau sur le site de Cery, qui doit être encore soumis à une décision politique, concerne la construction d'une unité de

soins sécurisée pour patients mineurs soumis à une mesure légale.

L'entrée principale, élément déterminant dans le premier contact avec le milieu hospitalier, fera également l'objet d'une rénovation. Un dispositif unique Accueil et orientation permettra de séparer clairement le flux des admissions en urgence de celui des usagers, des visiteurs et du personnel. Ces deux entrées seront distinctes mais intégrées dans un même dispositif, avec une zone d'accueil accessible et une zone d'admission médicalisée et réservée aux soins.

Les activités thérapeutiques et de rétablissement, telles que les programmes d'ergothérapie, de sociothérapie et de physiothérapie, dispersés aujourd'hui sur trois sites distincts, doivent se regrouper dans des espaces polyvalents, à proximité des unités des soins.

Campus universitaire

Le développement d'un campus universitaire est soumis à l'étude d'un groupe de travail qui termine actuellement l'inventaire des diverses structures de recherches afin de proposer une vision de leur développement au sein du site.

Enfin, l'ensemble de ce projet doit répondre à des exigences de développement durable et mettre l'accent sur la qualité des liens culturels. Cependant, un certain nombre de questions restent en suspens. Parmi elles, la définition du profil clinique et de la mesure légale à laquelle sont soumis les patients admis, ainsi que la position de l'établissement dans une chaîne de soins plus large qui doit être plus clairement définie.

Objectif global de la rénovation: amélioration de l'accueil, des soins et des conditions de travail.

L'avancement du projet selon le calendrier établi sera tributaire de la durée du processus d'adoption politique. Si les étapes s'enchaînent dans les délais prévus, le chantier devrait prendre fin en 2015.

Jean-Maurice Bayard